

Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

46

Suppléants ayant voix
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

6

Total votants :

54

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 4 avril 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 11 avril 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHÉLÉMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Christiane SAMSON
Michel COUPERIER à Bernard GARCIA
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
Claude NOWOTNY à Marie-Noëlle BONNARD
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
Benoit GENEIX à Thierry DEGLON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, André IMBERDIS, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Carine BRODIN, Serge THEALLIER

Conseillères suppléantes ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS, Marie CHALUS

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
BUDGET ANNEXE RÉSEAU FONCIER AGRICOLE**

Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Tony BERNARD,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Tony BERNARD,
Président,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	1 629,63
Résultat de l'exercice (A) : Recettes – Dépenses (58 936,85 – 76 252,73)	- 17 315,88
Excédent de fonctionnement reporté (B=FR 002)	18 945,51
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	18 945.51
Solde d'exécution de l'exercice (D) : recettes – Dépenses	
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : recettes – Dépenses	
Besoin de financement de la section d'investissement (F+G)	

Considérant que, conformément à la délibération du Conseil communautaire du 20 décembre 2018, le résultat constaté susmentionné, issu de la seule section de fonctionnement mouvementée, constitue le résultat de clôture de ce budget.

- **Décide** d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement de l'exercice, soit 1 629,63€, à l'actif du compte 002 du budget principal.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 48	Représentés : 6	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54	Pour : 54	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Chateldon

